

*Affaires urbaines*

\$40,000, et les Québécois rêvaient un jour de posséder leur maison. Aujourd'hui, un Québécois peut se permettre de posséder sa maison, grâce au gouvernement fédéral. Il peut se permettre, s'il gagne un revenu annuel de \$6,000, \$7,000 ou \$8,000, de posséder sa propre maison.

Monsieur le président, à mon avis, si les résidents de la circonscription de Brome-Missisquoi ne peuvent pas se payer une maison avec un revenu annuel de \$5,000, \$6,000 ou \$7,000, à mon avis, le député ne fait pas son travail. Il faudrait qu'il démontre que les lois actuelles ne permettent pas aux gens à faibles revenus de s'acheter une maison.

Monsieur le président si l'on étudiait plus à fond les propositions de l'honorable ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Basford), si l'on s'était donné la peine de lire sa déclaration, on constaterait qu'il est vraiment conscient de la situation, car il désire qu'on investisse sur une longue période la somme de 100 millions de dollars. Il est conscient du fait qu'il faut régler les problèmes pratiques, et qu'il ne s'agit pas seulement d'études, loin de là. Il est conscient aussi du fait qu'il faut s'arrêter dans un sens et savoir quels genres de projets seront acceptés.

Premièrement, les projets qui seront à l'étude devront être axés sur la solution des problèmes précis, contrairement, il le dit publiquement, aux projets qui ne font que déterminer, définir ou analyser des problèmes, qui ne constituent pas des études, mais de l'application pratique, monsieur le président.

Deuxièmement, un projet doit pouvoir s'appliquer en grande partie à tout le Canada. Cette qualité sera jugée en fonction de la mesure dans laquelle les principes du projet peuvent s'appliquer à d'autres régions du pays. Le ministre a prévu, lui qui n'est pas plus fou qu'un autre et qui connaît son pays, qu'au Canada il existe des régions différentes. Et cela est écrit encore! Je pense que les gens ne se sont pas donné la peine de le lire.

Troisièmement, on dit qu'un projet doit s'éloigner de façon innovatrice de la pratique traditionnelle. Or, quel est celui qui peut nous prévenir des dangers qui nous attendent dans 5 ou 10 ans, et qui seront attribuables à nos propres méthodes de construction d'aujourd'hui? Peu de députés, ici, peuvent nous prévenir de cela.

L'investissement que le gouvernement se propose de faire en est un qui permettra une recherche pratique. Il existe une différence entre faire une recherche sur papier, et la mettre immédiatement en application. A mon avis, c'est là le point le plus important qu'il faudrait examiner.

Et l'on dit que chaque projet témoin devra répondre à au moins un critère secondaire. Certains projets doivent démontrer la coordination et la coopération entre deux ou plusieurs paliers de gouvernement. A mon sens, le ministre est déjà conscient du fait que les phénomènes d'urbanisation de la rive sud de Montréal, que je représente, comme de Toronto ou Vancouver, ont pris certaines administrations municipales par surprise, alors qu'à Toronto, on commence à interdire la construction en hauteur, et que dans d'autres endroits on s'emploie à la prôner.

Monsieur le président, il incombe au ministre d'État chargé des Affaires urbaines de prendre la responsabilité d'imposer, s'il le faut, des mesures restrictives pour que d'ici 5, 10 ou 15 ans, on ne répète pas les erreurs qui se commettaient avant 1961, où la petite bourgeoisie créait des villes-dortoirs, où il était impossible à un ouvrier de s'acheter une maison. Avant 1961, on n'avait pas réuni les éléments nécessaires d'une politique avec toutes ses composantes afin de permettre vraiment aux personnes, aux

[M. Olivier.]

familles nombreuses qui ont besoin vraiment d'un logis, d'en acquérir un.

Aujourd'hui, grâce aux mesures appliquées de 1968 à nos jours, de plus en plus de gens peuvent s'acheter une maison. A la lecture de la motion de défiance présentée aujourd'hui, je pense, monsieur le président, qu'on est loin de porter attention aux gens qui ont besoin de maisons. Au contraire, on tient bien plus compte de l'envie du pouvoir, on essaie de prendre tous les moyens pour y accéder au détriment des gens qui ne peuvent se payer une maison.

Si nous essayons, par des moyens coercitifs, de donner aux gens les instruments nécessaires, on présente une motion de défiance, alors que nous consacrons 100 millions de dollars pour essayer de faciliter l'achat de maisons, de trouver une solution aux problèmes urbains. Il ne s'agit pas nécessairement, et je tiens à le répéter, de problèmes de construction, mais il s'agit aussi de problèmes sociaux. Plusieurs facteurs sont en cause. Aujourd'hui, on crée des villes sur les rives du Saint-Laurent. C'est bien dommage, monsieur le président, mais tous les égouts se déversent dans le fleuve. Voilà ce qui est en train de se produire. Étant donné le projet annoncé et l'optimisme démontré par le ministre d'État chargé des Affaires urbaines, je pense, monsieur le président, qu'on arrivera à permettre, au Canada, au Québec, à Longueuil, que tous ceux qui désirent vraiment posséder une maison puissent se l'acheter même s'ils gagnent \$4,000, \$5,000 ou \$6,000.

Monsieur le président, il faudrait une fois pour toutes mettre de côté ces attitudes illogiques. J'entends des millionnaires de quatre sous parler de la pauvreté, j'entends ces gens archiriches, au Parlement, nous en parler, alors qu'ils ne l'ont jamais vécue. Ils ne l'ont jamais connue, monsieur le président, et ils sont prêts à «charrier» au détriment de la population. Que l'on vienne donc au contraire essayer de régler les problèmes pratiques! Que l'on mette de côté les choses partisanses. Si l'on essaie d'obtenir le pouvoir sur le dos des travailleurs, comme on le fait ce soir, monsieur le président, je dis que c'est dégoûtant.

[Traduction]

**M. Elias Nesdoly (Meadow Lake):** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté le débat cet après-midi avec beaucoup d'intérêt et j'ai trouvé certains passages très divertissants. Le représentant de Brome-Missisquoi (M. Grafftey) a fondé l'essentiel de son discours sur nos idées, et quand il n'a pas pastiché nos idées, il s'est tout simplement payé de mots. Il ne nous a pas livré ses vraies convictions.

Le dernier député à prendre la parole a parlé de la nécessité de s'écarter des recettes toutes faites ou quelque chose du genre. Monsieur l'Orateur, pourquoi nous écarter des recettes toutes faites? Nous avons des tas de conceptions en matière de construction à l'heure actuelle et nous devons continuer à les mettre à profit. Inutile, certes d'importer des conceptions de pays dont le climat est tout à fait différent du nôtre.

Il y a quelques jours, le ministre a annoncé un programme d'innovations en matière d'habitation. Je pense que les 100 millions en question ne sont qu'une bouchée de pain, mais je ne pense pas, non plus que mes collègues, qu'il y ait là matière à déclencher des élections.

**Une voix:** Et où y a-t-il matière à élections?

**M. Nesdoly:** Vous verrez bien, le moment venu, messieurs. La motion d'hier avait trait aux besoins des villes. Celle d'aujourd'hui aussi. Ce qui m'inquiète en tant que représentant d'une circonscription relativement calme, c'est que les libéraux et les conservateurs ne se préoccupent